



Conseil de ville Delémont
Groupe Vert·es et CS-POP

Interpellation

Interpellation égalité : Quid de l'égalité entre hommes et femmes au sein de la Municipalité

En 2019, près de 500 000 personnes étaient dans les rues de toute la Suisse pour demander l'égalité entre femmes et hommes. Dans le Jura, nous étions environ 5'000. Cette grande manifestation était liée à une série de revendications contre les violences, les discriminations et pour que l'égalité au sein de la société soit favorisée par les instances décisionnelles. Nous voulons l'égalité et l'assurance de celle-ci chez nous, dans les rues, au sein de nos diverses activités, qu'elles soient professionnelles, sociales ou politiques, conformément à la Loi sur l'Egalité.

Quatre ans plus tard, les Collectifs féministes vont à nouveau mobiliser la population pour une grande grève du 14 juin 2023, car les résultats attendus peinent à être perceptibles.

Le groupe CS·POP/Les Vert·e·s demande à la Municipalité quels progrès et quelles actions elle mène en tant qu'employeuse et entité politique pour favoriser et promouvoir l'égalité entre hommes et femmes?

Lors de la grève du mercredi 14 juin 2023, si les employées vont manifester et ne travaillent pas, qui s'occupera des nettoyages des écoles et des bureaux de l'administration? Y a-t-il assez de collègues masculins pour assurer ce service? Et à la Maison de l'Enfance? Si cette problématique touche en particulier certains domaines d'activités, il en épargne d'autre (les huit chefs de Service- tous masculins depuis le départ de Mme Cuttat).

Comment la Municipalité compte-t-elle améliorer cela?

Nous aimerions donc connaître la politique menée pour garantir l'égalité hommes/femmes au sein de ses collaborateurs.rice.s, en particulier dans sa politique de recrutement- fait-elle appel à des bureaux externes spécialisés dans le domaine de la mixité comme le SEM par exemple? Le jobsharing et les temps partiels sont-ils systématiquement proposés pour les postes à responsabilité?

Que l'on soit un homme ou une femme, a-t-on, à Delémont, autant de chance d'occuper un poste quelque soit le niveau dans la hiérarchie comme la Charte sur l'Egalité - signée par notre commune- le stipule? Le monitoring du BFEG permet-il de répondre à cette question?

En parallèle, la Commune a-t-elle déjà mise sur pied des mesures pour améliorer la parité au sein de ses instances politiques? Ceci afin d'améliorer la représentation des femmes parmi les élu.e.s et par cela, au sein des Conseils et des commissions?

Le centre de compétences français « Hubertine Auclert » a élaboré un guide pratique pour aider les collectivités publiques à « Planifier, conduire et évaluer une politique locale d'égalité hommes-femmes ». Ce document pourrait être une base pour évaluer et améliorer la situation actuelle.

Merci au Conseil Communal pour sa réponse.

Delémont, le 27 février 2023

Groupe CS-POP et Vert·es
Mérane Woudman